



RENÉ LEZINEAU,
MAIRE D'ANGERS DE 1677 À 1681.

Était-il Macairois ?

**À cette affirmation écrite en 1876,
Mémoires Macairoises mène l'enquête !**

Correspondant d'Ouest-France, Jean Hervé, l'affirme en 1978 : "cet homme, fils d'un marchand fermier de St Macaire" fut nommé Maire d'Angers le 1^{er} mai 1677.

Un coup d'œil dans le dictionnaire historique du Maine-et-Loire de Célestin Port, montre que c'est bien dans cette bible de l'histoire angevine que notre correspondant puisse son information. La nomination de René Lezineau à ce poste ne se fit pas sans mal. "On lui fit grief de sa basse naissance, du peu de suffisance et de mérite" et l'on pria les autorités "que les choix fussent mieux faits et plus dignes".

Mais où Célestin Port prit-il cette information ? La généalogie des maires d'Angers mentionne : "Cette famille est originaire de Cholet". Point de référence à St Macaire ! Après questionnement du directeur de la bibliothèque municipale d'Angers, même réponse négative :

**ÊTRE MAIRE SOUS
LOUIS XIV, ENTRE
FIDÉLITÉ AU ROI
ET COMPROMIS
LOCAUX, N'ÉTAIT PAS
PLUS FACILE HIER
QU'AUJOURD'HUI.**

"Le maire René Lezineau est réputé fils d'avocat et non d'un marchand fermier".

Après une période de découragement, plusieurs indices nous ramenèrent vers notre petite cité. Sur les registres d'État civil tenus par les curés avant la Révolution, aucune trace de notre homme n'est mentionnée, mais celle d'André Lezineau, tisserand, mort en 1708. Un vieux plan de l'époque identifie même sa maison face à l'église. Célestin Port nous

fournit un autre indice : le père de René Lezineau, Pierre, acquiert en 1576 des biens autour des tanneries de la vallée de Pineau à Cholet : 1^{er} degré dans l'ascension sociale ? Enfin en 2012, une découverte fortuite nous confirma le lien indubitable entre notre homme et notre commune. Perdu dans un dossier des archives départementales, une lettre de Lezineau, datée du 25 octobre 1678

et adressée au "Sieur Laurent Barault, marchand, demeurant au bourg de Saint Maquaire" prouve que des liens d'intérêt le rattachaient encore à notre commune.

Puisque les preuves de l'État-civil manquent, nous ne pouvons conclure avec certitude à la question posée. Mais tant les réticences de la bourgeoisie angevine que les traces de la famille Lezineau dans le choletais suggèrent une ascension sociale rapide : du fermier macairois au marchand, du marchand enrichi à l'avocat, de l'avocat au maire et du maire à l'ennoblissement puisque deux mandats de deux ans de maire permettaient d'accéder au 2^e ordre !

Suprême consécration, un siècle avant le bourgeois gentilhomme !

Mémoires Macairoises en vente dans toutes les bonnes librairies macairoises !

Texte : Association
"Mémoires Macairoises"

